



Secrétariat de mairie

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail : montferrand.mairie@wanadoo.fr

Carte identité

Depuis le 6 mars, les petites communes n'assurent plus l'instruction des dossiers de demande de carte nationale d'identité (CNI). Ce sont les mairies dotées de dispositifs de recueil (DR) qui ont été chargées de cette compétence. En effet, tout comme pour les passeports, les demandes sont maintenant dématérialisées et traitées directement avec les services de l'Etat.

Pour les usagers, le dossier de demande reste le même. Seuls, les délais sont plus longs du fait de l'afflux important dans les services concernés. Nous ne saurions trop vous rappeler de ne pas attendre le dernier moment pour la délivrance ou le renouvellement de vos pièces d'identité. Pour information, les mairies dans lesquelles vous pouvez vous adresser : Castelnaudary, Bram, Saissac, Villefranche de Lauragais, Revel,...

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le futur PLU est en cours d'élaboration. Toutefois, compte tenu que la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Lauragais ne sera pas clôturée fin 2017 comme prévue initialement, l'approbation de notre PLU sera différée d'autant. Nous devrions finaliser ce dossier vers la mi 2018. Si vous souhaitez des informations sur son avancement, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat de mairie.

Personnel service technique

Entré au sein des communes de Ricaud et Montferrand en février 1988, Francis Gleyzes a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mai dernier. Sur notre localité, nous lui devons de gros chantiers : la réfection des logements du presbytère, de la maison du carillonneur, l'aménagement des ateliers municipaux, la réparation de dégâts des eaux (école,...), les peintures et tapisseries de la salle du conseil municipal, du secrétariat, du bureau du maire et de l'entrée de la mairie, toute la partie électricité et chauffage de la salle des fêtes,.....

En réfléchissant bien, nous pourrions encore allonger cette liste. Nous lui souhaitons maintenant une bonne retraite, officialisée lors d'une petite réception en son honneur le 20 mai dernier à Ricaud.

Son remplaçant est Damien Algans, domicilié à Souilhanel. Damien a été recruté par le biais de la Communauté de Communes et mis à disposition de notre collectivité et de celle de Ricaud. Damien est présent à Montferrand les mardis et jeudis. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans sa nouvelle fonction.



Deux entreprises labellisées

Depuis quelques années, le tourisme vert a le vent en poupe.

Le label **Accueil Vélo** créé par l'Etat via France Vélo Tourisme, garantit des services spécifiques aux cyclo-touristes itinérants le long des Voies Vertes. Il a été attribué à deux entreprises de Montferrand, situées au Seuil de Naurouze et répondant aux critères de qualité de la marque : le **loueur de vélos Séverac** et le **restaurant Spark's /Chambres d'hôtes de la Minoterie**.

Médailles d'argent

La cérémonie des vœux de janvier a été l'occasion de mettre à l'honneur deux de nos plus efficaces et fidèles employées de la commune.

Nathalie Péres, cantinière et animatrice des activités périscolaires et Michèle Pradel-Sandré secrétaire de mairie, ont été récompensées en recevant la médaille d'argent du travail pour leurs compétences et leur dévouement.

Figures incontournables de Montferrand, elles combinent professionnalisme et bonne humeur depuis plus de 25 ans.

Bravo à toutes les deux !

Terrain à vendre :

La commune a mis à la vente deux terrains à bâtir, entre le chemin du Barri Pitchou (qui monte à la mairie) et le lotissement des Acacias (celui du tennis). L'un de ces terrains a fait l'objet d'un compromis de vente. Pour le second d'une surface de 930 m², exposé sud/sud-est, vous aurez tous les renseignements auprès de notre secrétariat de mairie.

La Minoterie de Naurouze....

Si le lieu m'était conté....

Projeté depuis l'Antiquité, le Canal Royal des Deux mers, voit le jour sous le règne de Louis XIV lors d'une période de paix et de moyens financiers importants. En joignant l'Atlantique à la Méditerranée, il évite aux navires de contourner la péninsule ibérique, où taxes et dangers abondent. C'est le fermier des gabelles Pierre- Paul Riquet qui durant les 20 dernières années de sa vie, va mettre en œuvre son génie visionnaire pour ouvrir cette nouvelle voie commerciale de Toulouse à Sète, inaugurée en 1681. Elle modifiera profondément le développement économique des Etats du Languedoc.

Pour créer une amenée d'eau constante alimentant les deux versants de ce Canal de pente, par effet de cascade, Riquet invente un ouvrage original :

- une Rigole au flanc de la Montagne Noire pour collecter l'eau de 9 torrents
- un barrage à Saint Ferréol pour la stocker dans un immense bassin de retenue (6 millions de m³)

Le Canal permettant d'irriguer les territoires qu'il traverse, le Lauragais devient rapidement une zone céréalière. Contrairement aux autres moulins du Canal, le grand moulin de Naurouze bénéficie d'une force hydraulique constante et se développe en Minoterie - fabrication mobilisant des processus industriels / espaces de stockage des blés - entre 1820 et 1850, sous l'impulsion de ses fermiers successifs.

Au fil du développement de l'activité, ils investissent dans des mécanismes permettant un grand rendement, mus par des turbines. Ils ajoutent progressivement un logement pour l'usinier, un hangar à charrette puis camions, de nombreux silos, font viabiliser l'allée menant à l'écluse de l'Océan. Le petit moulin artisanal disparaîtra dans ce processus.

En 1934, les changements de modalités d'administration du Canal amènent une vente de l'ensemble du domaine au minotier Jean-Baptiste Marty - alors maire de Montferrand - et l'affaire est ensuite exploitée de père en fils (Joseph puis Pierre).

Pourvoyeuse de nombreux emplois, la Minoterie Marty distribue ses produits sur tout le grand ouest (Bordeaux/ Perpignan/Marseille). Autour, on trouve des logements pour les ouvriers et l'Entente Naurouze-Labastide voit le jour sous les auspices de Mr Marty.

En 1985, l'activité est abandonnée suite au décès du minotier Pierre Marty et aux mutations profondes du commerce de la céréale désormais mondialisé. Les machines sont délocalisées et les bâtiments sont cédés par enchère à un marchand de biens qui la gardera pendant 11 ans pour un projet immobilier infructueux.

En liquidation judiciaire en 1996, il démantèlera tous les éléments monnayables de la maison de l'Ingénieur (porte d'entrée, escalier, sanitaires...). Les squatteurs et le temps achèveront le travail de sape.

• une Rigole serpentant dans la Plaine lauragaise sur 35km pour l'amener au point le plus haut du tracé Toulouse/Sète (189m), situé sur la ligne de partage des eaux à proximité des légendaires Pierres de Naurouze à l'entrée dans le Languedoc

• un bassin portuaire octogonal servant de distributeur final par le biais des écluses de l'Océan et de la Méditerranée.

Cet ouvrage de génie civil, complété au fil du temps par d'autres bassins de retenue, est aujourd'hui le point d'appui de l'adduction en eau de toute la région.

Dès sa création, la Rigole de la Plaine est divisée en deux bras avant le bassin de Naurouze:

• un bras avec une double écluse permettant la navigation de barques plates entre Naurouze et Revel. Plus tard, un petit moulin artisanal à 2 meules est implanté sur ce bief abandonné.

• un bras dit « Rigole de fuite » alimentant un moulin à blé à 6 meules mis en location. Un logement pour l'Ingénieur chargé de veiller sur cette « clef de voûte » y est ad joint.



En 1997, Andrew et Annie Spark deviennent propriétaires d'un ensemble de 2 600m² en péril, inventorié au Patrimoine Industriel de l'Aude par la DRAC. Avec des artisans locaux, ils restaurent petit à petit les bâtiments où ils créent et font évoluer des structures d'accueil pour le tourisme vert (gîtes et chambres d'hôtes) et récemment un restaurant de produits locaux.

Suite à des recherches documentaires aux Archives du Canal du Midi à Toulouse et à l'aide de la Fédération des Moulins de France, la Minoterie ouvre depuis 2016 ses portes aux Journées Européennes des Moulins (20 et 21

mai) et celle du Petit Patrimoine (17 et 18 juin) pour permettre une exposition sur les Moulins du Canal, la visite partielle de ces locaux, partager le fruit de ses recherches et recueillir le témoignage des personnes y ayant travaillé.

Si vous avez des témoignages, photos, objets... Contacter Mme Spark au 06 22 49 57 15.

